



... de yaoundé

La résolution n° 16 de la Conférence des Chefs d'Etat et du Gouvernement de l'O.C.A.M. réunis à Lomé les 25 et 26 avril 1972, avait demandé l'organisation d'un colloque sur l'introduction de l'Art, de l'Artisanat et du Travail manuel dans l'enseignement primaire. Celui-ci s'est tenu à Yaoundé du 5 au 10 mars 1973. Y participaient les délégués de la République unie du Cameroun, de la République Centrafricaine, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Haute-Volta, du Niger, du Tchad, du Togo, du Sénégal, le Directeur de l'Institut Culturel Africain, Malgache et Mauricien, des observateurs de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et de la conférence des Ministres de l'Education Nationale des Etats d'expression française d'Afrique et de Madagascar.

Le Directeur du Département des Affaires Culturelles et Sociales, représentant le Secrétaire général de l'O.C.A.M. a souligné, à l'ouverture des travaux, que l'objet de ce colloque rejoignait les travaux précédents qui portaient sur l'histoire et la géographie dans l'enseignement primaire. « Le but de ce colloque est, en effet, d'enraciner l'enfant dans son milieu, et de modeler un enseignement adapté aux réalités africaines ».

Lui succédant, le Ministre de l'Education Nationale de la République unie du Cameroun a affirmé que « s'agissant du travail manuel, de l'artisanat ou de l'art, chacune de ces matières concourait, au même titre que d'autres matières du programme, à habituer l'enfant dès l'école maternelle à se servir non seulement de son cerveau, mais aussi de ses mains. Un tel système éducationnel ne pouvait que répondre avantageusement au contexte propre à nos pays où l'agriculture reste une donnée prédominante de l'économie... »

débat général sur le thème du colloque

Il a permis de constater l'unanimité des délégations présentes sur la nécessité de revaloriser l'art, l'artisanat et les activités manuelles éducatives. C'est pour cette raison que le colloque a retenu l'expression « éducation artistique et manuelle ». Cette éducation artistique et manuelle doit comporter :

- les arts plastiques (dessin, peintures, sculpture, céramique...);
- la musique, le chant et la danse;
- les activités manuelles éducatives (agriculture, élevage, arts ménagers).

introduction de l'éducation artistique et manuelle à l'école primaire

La mission du pédagogue africain étant d'initier l'enfant à la vie africaine, en même temps que de former en lui des aptitudes essentielles au développement de sa société, il est nécessaire d'accorder autant d'importance à l'éducation manuelle qu'à l'éducation artistique. Il ressort du débat du colloque que, quel que soit le niveau de l'élève, il est bon que les activités d'éducation artistique et manuelle soient réparties en trois groupes principaux :

• Les activités d'observation

Les bénéfices qu'on peut en tirer sont les suivants :

— Acquisition ou développement

de la concentration, de la discipline mentale, de la coordination (relation œil-cerveau-main), du sens de l'organisation, de la mémoire (surtout de la mémoire visuelle et de la mémoire motrice), de l'esprit critique.

— Apprentissage des opérations d'analyse et de synthèse.

— Satisfaction, chez l'enfant, de la soif de connaissance et du désir de se mettre d'accord avec le monde ou de le conquérir.

— Développement des facultés affectives, de la sensibilité, développement de l'habileté manuelle.

— Libre cours donné à l'instinct d'imitation.

• Les activités de création

— Apprentissage de la liberté, de l'initiative (choix des éléments, de leur organisation, de leur traduction), de la responsabilité.

— Développement de l'imagination créatrice.

— Libre cours donné à l'instinct de jeu.

— Elaboration de la personnalité.

— Etablissement ou rétablissement de l'équilibre psychique par le défoilement des tendances profondes.

— En outre, les activités de création visent à compenser la tendance rationaliste manifestée par la plupart des autres disciplines scolaires.

— Enfin elles favorisent, d'une part, l'acquisition de l'habileté manuelle, d'autre part, l'intégration de l'enfant dans son milieu.

• Les activités visant à la formation artistique

Elles tendent, en mettant l'élève en contact avec des œuvres d'art authentique ou avec des reproductions, en les commentant et en les comparant, à stimuler d'abord chez lui des réactions instinctives, puis à lui faire acquérir, petit à petit, un jugement critique en lui permettant de s'affirmer en face des œuvres qui lui sont soumises.

Sur le plan social, quel bénéfice peut-on attendre de l'éducation artistique à l'école ? Avant tout, la promotion d'un public averti et exigeant, au sein duquel puissent naître et se développer des vocations

artistiques, mais aussi l'affirmation d'un goût collectif propre au milieu.

Quel rôle l'éducation artistique est-elle appelée à jouer sur le plan scolaire ? Elle doit contribuer à la mise en œuvre ou à l'enrichissement de la plupart des autres disciplines scolaires (géométrie, sciences, histoire, géographie, rédaction, acquisition des langues vivantes, etc.).

En outre, l'éducation artistique et manuelle, surtout au premier stade du développement de l'enfant, permet à l'éducateur de mieux connaître le caractère profond de celui-ci et d'orienter sa pédagogie en fonction de ses découvertes.

Enfin, elle permet à certains élèves de s'affirmer, de prendre confiance en eux-mêmes, et grâce à cela, de triompher parfois de leurs difficultés scolaires. Il faut cependant tenir compte de l'existence d'une personnalité africaine et tirer éventuellement parti des observations effectuées à ce sujet pour donner aux programmes et aux méthodes une physionomie qui reflète cette personnalité.

Quelles sont donc les caractéristiques observées chez l'enfant africain ? Quelle est la nature de ses réactions et de ses préférences ? L'une des premières constatations que l'on soit amené à faire est que cet enfant témoigne d'une émotivité immédiate et puissante qui se transforme aisément en lyrisme dès qu'elle s'applique à la création esthétique.

Par ailleurs, l'enfant africain a le goût du rythme, et notamment du rythme plastique, celui des couleurs vives, ce qui peut s'expliquer par sa gaieté naturelle. Surtout lorsqu'il appartient au milieu rural, et même lorsqu'il est citadin, il entretient des rapports étroits avec la nature.

Enfin la tradition orale lui a laissé le goût de la narration. La tradition animiste, toujours vivace, même dans les milieux anciennement islamisés ou christianisés, l'empêche de considérer les objets ou les éléments naturels de façon absolument objective : il les spiritualise inconsciemment et éprouve une tendance à les



déformer dans ce sens. Il incline au surnaturel et au symbolique. Il affectionne les raccourcis expressifs et cet expressionnisme, parfois véhément, donne lieu à des disproportions ou à des accentuations. Sa vision est davantage en surface qu'en profondeur, et lorsqu'il modèle, il affectionne les volumes symétriques et francs.

conclusions

Le colloque a abouti aux conclusions suivantes extraites du rapport général :

- **Nécessité d'introduire dans l'enseignement primaire l'éducation artistique et manuelle en la revalorisant.** Pour cela, il est arrêté un horaire hebdomadaire minimum de 2 heures 1/2, des programmes visant les activités d'observation, de création et de formation artistique et des instructions pédagogiques particulières pour cet enseignement.

- **Au lieu de préconiser la création d'établissements spécialisés, le colloque a estimé que l'éducation artistique et manuelle, inséparable**

- de l'étude du milieu, devrait être confiée aux instituteurs.** Pour préparer ceux-ci à leurs nouvelles tâches, un programme complet d'éducation artistique et manuelle a été élaborée dans le programme des Ecoles normales d'instituteurs.

Le rapport général et les recommandations qui l'accompagnaient ont été soumis pour étude, amendement éventuel et approbation. Il revient aux Etats de réunir une commission nationale pour décider

des détails de l'application des programmes et le temps d'expérimentation nécessaire.

La conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française s'est réunie à Lomé du 28 février au 2 mars 1974. Nous en donnerons les lignes essentielles dans le n° 13 des « Dossiers Pédagogiques ».

Nous publions en page 53 une suite de dessins illustrant le conte de B. Dadié, « La dot ». Le genre adopté, proche de la bande dessinée, n'en est cependant pas une. Les dessins ne suffisent pas à eux-seuls à raconter l'histoire. Ils en sont un support. Nous aimerions que nos lecteurs répondent aux trois questions suivantes :

— Que pensez-vous de ce genre d'illustrations ?

— Donnez vos opinions sur la bande dessinée et un genre plus caricatural ?

— Aimeriez-vous que les « Dossiers pédagogiques » consacrent un numéro à la bande dessinée et à sa valeur pédagogique ?